

De Gaulle, un général “social” ?

“Dans le Progrès général, un nuage est suspendu sur le sort des Individus. À l’antique sérénité d’un peuple de paysans, tirant de la terre une existence médiocre mais assurée, a succédé chez les enfants du siècle la sourde angoisse des Déracinés”.

•••

“La population d’aujourd’hui se voit contrainte à une vie Mécanique et Agglomérée. Le travail exige des gestes uniformément réglés, dans d’immuables engrenages. Les loisirs même sont à présent collectifs et réglementés”.

•••

“De plus, la population, au spectacle de son propre développement, voit s’accroître et s’attiser ses désirs. Toutes les couches et catégories, heurtées par les privilèges brutaux du système capitaliste, sont en état permanent de reproche et de soupçon, à l’égard d’intérêts qui leur paraissent s’opposer à leur élévation. C’est pourquoi, malgré le progrès matériel des français, les rapports sociaux demeurent empreints de méfiance et d’aigreur : chacun ressent ce qui lui manque plutôt qu’il n’apprécie ce qu’il a”.

•••

“L’adaptation aux conditions de l’économie moderne ne peut aller sans des à-coups qui engendrent forcément des troubles. Par endroits et par moments des crises, qui tiennent à d’insurmontables impératifs économiques, touchent au plus vif les intéressés ; ce que voyant, la masse laborieuse n’échappe pas à l’inquiétude”.

•••

“La force des choses de l’économie Moderne risque un jour de jeter notre peuple dans quelque crise irraisonnée, lorsque l’ouragan soufflera, à la lueur du tonnerre”.

“Face à une civilisation dominée par la Matière, au malaise profond de la société Mécanique moderne, notre structure sociale est infirme et précaire”.

•••

De Gaulle, un général “Social” ?

Le **10 Avril 1969**, onze mois après le “constat de Grenelle” (27/05/68), qui fit crier “Ouf !” au CNPF et à la CGT, il déclare :

“Rien n’est résolu” !

•••

“Je veux remplir mon devoir moral. Il faut un changement moral qui fasse de l’Homme un responsable, au lieu d’un instrument”.

•••

“On ne peut **guérir le vice fondamental des rapports sociaux existants, NI en en restant au système libéral capitaliste, NI en se livrant à l’ordre totalitaire communiste.**

Une seule solution existe, le simple Dirigisme, la **révolution pacifique de la Participation**”.

•••

“La Participation se fera par :

La création de **Régions**, nos anciennes provinces mises au plan moderne ;

La rénovation du **Sénat**, transformé en chambre des représentants des catégories économiques et sociales. Le nouveau Sénat, composé des représentant des forces vives, des délégués des organisations professionnelles (Patronat/Syndicat ; Parasites et jaunes), sera la Grande Assemblée Économique et Sociale, l’Instance suprême de la Participation”.

•••

L’**Assemblée** Nationale, chambre des Élus politiques, discutera des lois ; (discutera...) ; Le **Sénat** nouveau, des Délégués économiques, préparera les mesures sociales (préparera...).

•••

Notre Général Social nourrit le projet de mener à son terme l’œuvre de la V^{ème} République présidentielle-plébiscitaire. Le Général-Président veut se faire second Badinguet (Napoléon III), Empereur Social.

• L’**Assemblée** Nationale se trouvera renouée, puisque assise sur les Préfets de Région tout-puissants politiquement. Ce sera le triomphe des I.G.A.M.E. (Inspecteurs Généraux de l’Administration en Mission Extraordinaire de 1948, l’année d’après les

De Gaulle, un général “Social” ?

“grèves insurrectionnelles” ; Inspecteurs devenus “Préfets de zone de Défense” en 1962, suite aux grèves des Charbonnages).

- Le **Sénat** nouveau veut donner une promotion décisive, tout à la fois aux Comités d’Entreprises et au Conseil Économique et Social, déjà paritaire, mais cette fois constitué en Assemblée officielle, issue des représentants économiques des régions.

- Dans la nouvelle **Constitution Impériale**, on a donc une Assemblée de super-Parasites et un Sénat de super-Jaunes. L’Assemblée est soumise aux Décrets-lois de l’Exécutif, et le Sénat s’affaire à la Charité sociale à grande échelle. Les Super-Préfets de l’Empereur plébiscité sont les véritables maréchaux de l’empereur social, dont le Conseil Privé doit arbitrer le Parlement Croupion (Rump Parliament) de Badinguet II.

•••

Le **malheur du Général Social** est qu’en 1969, il se croyait déjà dans le Populisme de 1999, 30 ans en avance ! Mais chacun voit midi à son clocher...

Il voit bien que l’on se fatigue du sauveur de 1958, et qu’après la flambée de 1968, le plus sage, dans l’esprit des notables de tous bords, est d’éjecter le Grand Charles comme bouc émissaire. Charlot, donc, sentant le sol s’échapper sous ses pieds, n’a plus rien à perdre et, aventurier de carrière, se lance dans l’opération Participation.

Ce ne sont pas les Sénateurs **Krouchtchéviens du PCF**, ni leur camarades-Députés, ni leur frères de la CGT Jaune, qui pouvaient vendre la mèche, dévoiler de quoi il retournait dans l’affaire de la Participation. Ils se sont contentés des jacasseries usées sur le “pouvoir personnel”. C’est que, en fait, le Général Social leur faisait un pont d’or dans son projet, et qu’ils étaient trop couards pour se lancer dans l’aventure !

CNPF et CGT furent pris de frousse, mais à court terme seulement. Ils se dirent : ce n’est que partie remise. Gardons la carte Participationniste dans la manche. Pour le moment, ça participe assez à notre goût. TOUT existe, et ne peut que se figner tout seul avec le temps, pour officialiser l’affaire le moment venu. Il y a, évidemment, le risque qu’on ait à introniser le Grand Sénat économique “à chaud”. Mais tant pis. Alors, on avisera...

•••

De Gaulle, disciple en tout de **George Valois**, le fondateur du 1^{er} mouvement fasciste en France (Le Faisceau – 1924/1928), et auteur de l’idée de “Révolution Nationale”, de Gaulle eut quand même son référendum sur la Participation : **27 Avril 1969**.

De Gaulle, un général “Social” ?

Dépouillement : OUI = 47,58 % (11 M. de voix) ; NON = 52,41 % (12 M. de voix).
On a manqué de peu une riche expérience !

28 Avril 1969, Communiqué de l'Élyséen : “Je cesse d'exercer mes fonctions de Président aujourd'hui à midi”. Toujours théâtral !

•••

Compléments gaullien :

1- “Il faut que les travailleurs deviennent directement associés dans leur entreprise. Chacun sera enfin un sociétaire en même temps qu'un employé.

2- Non point du tout qu'on doive soupçonner la Participation d'aller à l'encontre de l'Autorité et de la responsabilité des Chefs d'entreprises et des Cadres de l'administration.

Bien au contraire ! L'anarchie ne mène qu'à la ruine et à la mort”.

•••

Comment est-il possible, qu'au pays de Rousseau et de Marat, de Robespierre et Bonaparte, de Babeuf, Fourier, Saint Simon, Blanqui, Leroux et Lamennais, de Lafargue et A. Ferrat, comment supporte-t-on d'entendre de telles grossières inepties au plus haut niveau de l'État ?!

Il est vrai que depuis 150 ans, avec les Comte et Proudhon, les Ledru-Favre-Gambetta-Clemenceau-Jaurès-Blum et Thorez, on nous a bien dressés à entendre la MÊME rengaine, dans une langue moins “fleurie” que celle du Général.

Freddy Malot, Église Réaliste – décembre 2000

DE GAULLE

Un Général “Social” ?

“Dans le Progrès général, un nuage est suspendu sur le sort des Individus. A l’antique sérénité d’un peuple de paysans, tirant de la terre une existence médiocre mais assurée, a succédé chez les enfants du siècle la sourde angoisse des Déracinés”.

“La population d’aujourd’hui se voit contrainte à une vie Mécanique et Agglomérée. Le travail exige des gestes uniformément réglés, dans d’immuables engrenages. Les loisirs même sont à présent collectifs et réglementés”.

“De plus, la population, au spectacle de son propre développement, voit s’accroître et s’attiser ses désirs. Toutes les couches et catégories, heurtées par les privilèges brutaux du système capitaliste, sont en état permanent de reproche et de soupçon, à l’égard d’intérêts qui leur paraissent s’opposer à leur élévation. C’est pourquoi, malgré le progrès matériel des français, les rapports sociaux demeurent empreints de méfiance et d’aigreur : chacun ressent ce qui lui manque plutôt qu’il n’apprécie ce qu’il a”.

“L’adaptation aux conditions de l’économie moderne ne peut aller sans des à-coups qui engendrent forcément des troubles. Par endroits et par moments des crises, qui tiennent à d’insurmontables impératifs économiques, touchent au plus vif les intéressés ; ce que voyant, la masse laborieuse n’échappe pas à l’inquiétude”.

“La force des choses de l’économie Moderne risque un jour de jeter notre peuple dans quelque crise irraisonnée, lorsque l’ouragan soufflera, à la lueur du tonnerre”.

“Face à une civilisation dominée par la Matière, au malaise profond de la société Mécanique moderne, notre structure sociale est infirme et précaire”.

Le **10 Avril 1969**, onze mois après le “constat de Grenelle” (27/05/68), qui fit crier “Ouf !” au CNPF et à la CGT, il déclare :

“Rien n’est résolu” !

“Je veux remplir mon devoir moral. Il faut un changement moral qui fasse de l’Homme un responsable, au lieu d’un instrument”.

“On ne peut guérir le vice fondamental des rapports sociaux existants, NI en en restant au système libéral capitaliste, NI en se livrant à l’ordre totalitaire communiste.

Une seule solution existe, le simple Dirigisme, la révolution pacifique de la Participation”.

“La Participation se fera par :

La création de **Régions**, nos anciennes provinces mises au plan moderne ;

La rénovation du **Sénat**, transformé en chambre des représentants des catégories économiques et sociales. Le nouveau Sénat, composé des représentant des forces vives, des délégués des organisations professionnelles (Patronat/Syndicat ; Parasites et Jaunes), sera la Grande Assemblée Économique et Sociale, l’Instance suprême de la Participation”.

L’**Assemblée** Nationale, chambre des Élus politiques, discutera des lois ; (discutera...) ; Le **Sénat** nouveau, des Délégués économiques, préparera les mesures sociales". (préparera...)

Notre Général Social nourrit le projet de mener à son terme l’œuvre de la V^{ème} République présidentielle-plébiscitaire. Le Général-Président veut se faire second Badinguet (Napoléon III), Empereur Social.

L’**Assemblée** Nationale se trouvera rénovée, puisque assise sur les Préfets de Région tout-puissants politiquement. Ce sera le triomphe des I.G.A.M.E. (Inspecteurs Généraux de l’Administration en Mission Extraordinaire de 1948, l’année d’après les “grèves insurrectionnelles” ; Inspecteurs devenus “Préfets de zone de Défense” en 1962, suite aux grèves des Charbonnages).

Le Sénat nouveau veut donner une promotion décisive, tout à la fois aux Comités d'Entreprises et au Conseil Économique et Social, déjà paritaire, mais cette fois constitué en Assemblée officielle, issue des représentants économiques des régions.

Dans la nouvelle **Constitution Impériale**, on a donc une Assemblée de super-Parasites et un Sénat de super-Jaunes. L'Assemblée est soumise aux Décrets-lois de l'Exécutif, et le Sénat s'affaire à la Charité sociale à grande échelle. Les Super-Préfets de l'Empereur plébiscité sont les véritables maréchaux de l'empereur social, dont le Conseil Privé doit arbitrer le Parlement Croupion (Rump Parliament) de Badinguet II.

Le **malheur du Général Social** est qu'en 1969, il se croyait déjà dans le Populisme de 1999, 30 ans en avance ! Mais chacun voit midi à son clocher...

Il voit bien que l'on se fatigue du sauveur de 1958, et qu'après la flambée de 1968, le plus sage, dans l'esprit des notables de tous bords, est d'éjecter le Grand Charles comme bouc émissaire. Charlot, donc, sentant le sol s'échapper sous ses pieds, n'a plus rien à perdre et, aventurier de carrière, se lance dans l'opération Participation.

Ce ne sont pas les Sénateurs **Krouchtchéviens du PCF**, ni leur camarades-Députés, ni leur frères de la CGT Jaune, qui pouvaient vendre la mèche, dévoiler de quoi il retournait dans l'affaire de la Participation. Ils se sont contentés des jacasseries usées sur le "pouvoir personnel". C'est que, en fait, le Général Social leur faisait un pont d'or dans son projet, et qu'ils étaient trop couards pour se lancer dans l'aventure !

CNPF et CGT furent pris de frousse, mais à court terme seulement. Ils se dirent : ce n'est que partie remise. Gardons la carte Participationniste dans la manche. Pour le moment, ça participe assez à notre goût. TOUT existe, et ne peut que se signoler tout seul avec le temps, pour officialiser l'affaire le moment venu. Il y a, évidemment, le risque qu'on ait à introniser le Grand Sénat économique "à chaud". Mais tant pis. Alors, on avisera...

De Gaulle, disciple en tout de **George Valois**, le fondateur du 1^{er} mouvement fasciste en France (Le Faisceau – 1924/1928), et auteur de l'idée de "Révolution Nationale", de Gaulle eut quand même son référendum sur la Participation : **27 Avril 1969**.

Dépouillement : OUI = 47,58 % (11 M. de voix) ; NON = 52,41 % (12 M. de voix).

On a manqué de peu une riche expérience !

28 Avril 1969, Communiqué de l'Élyséen : "Je cesse d'exercer mes fonctions de Président aujourd'hui à midi". Toujours théâtral !

Compléments gaullien :

1- "Il faut que les travailleurs deviennent directement associés dans leur entreprise. Chacun sera enfin un sociétaire en même temps qu'un employé.

2- Non point du tout qu'on doive soupçonner la Participation d'aller à l'encontre de l'Autorité et de la responsabilité des Chefs d'entreprises et des Cadres de l'administration.

Bien au contraire ! L'anarchie ne mène qu'à la ruine et à la mort".

Comment est-il possible, qu'au pays de Rousseau et de Marat, de Robespierre et Bonaparte, de Babeuf, Fourier, Saint Simon, Blanqui, Leroux et Lamennais, de Lafargue et A. Ferrat, comment supporte-t-on d'entendre de telles grossières inepties au plus haut niveau de l'État ?!

Il est vrai que depuis 150 ans, avec les Comte et Proudhon, les Ledru-Favre-Gambetta-Clémenceau-Jaurès-Blum et Thorez, on nous a bien dressés à entendre la MÊME rengaine, dans une langue moins "fleurie" que celle du Général.

